

# Déchetterie mode d'emploi

## Accès

La Déchetterie est située sur la route de Rignac à Bournazel, au lieu dit Pont de l'Alzou.  
L'accès est gratuit et réservé aux habitants, artisans et petits commerces de la Communauté de Communes.  
Il est limité aux véhicules de tourisme et autres véhicules dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes.  
Vous accédez avec votre véhicule au quai de déchargement et vous répartissez vous-même vos déchets dans les bennes et conteneurs en fonction de leur nature.

## Accueil

Un gardien vous accueille sur le site aux heures d'ouverture. Il vous guide et vous conseille pour la répartition des déchets dans les différentes bennes.

# Conseils pratiques

- pré-triez les déchets avant de venir à la déchetterie, si possible dans des bacs :
  - Vous gagnerez du temps, votre attente sera moins longue et la circulation plus fluide à l'intérieur de la déchetterie.
  - Enlevez les éléments métalliques des objets qui en contiennent : les métaux se recyclent très bien.
  - Pliez vos cartons, plastiques et polystyrène afin d'optimiser le remplissage des bennes et limiter les coûts de transports.
- évitez les heures d'ouverture et de fermeture qui sont généralement les plus encombrées.
- utilisez votre tonte à domicile :
  - Vous limiterez des déplacements réguliers à la déchetterie
  - Les gazons peuvent être réutilisés chez vous notamment sous forme de compost ou de paillage.
- sollicitez les conseils du gardien :
  - Vous limiterez les erreurs de tri, préjudiciables à la valorisation et source de dépenses supplémentaires.
  - Vous participerez à l'amélioration du fonctionnement général de la déchetterie.
  - Vous contribuerez à la sécurité des usagers sur le site.



# Déchetterie Du Pays Rignacois

Guide pratique



## Jours et heures d'ouverture

Durant les heures d'hiver

**du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00**  
**le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

Durant les heures d'été

**du lundi au vendredi de 15h00 à 18h00**  
**le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

Les changements d'horaires coïncident avec les changements d'heures officiels

Dernier dimanche d'Octobre pour les horaires d'hiver

Dernier dimanche de Mars pour les horaires d'été



Contacts et renseignements  
Déchetterie : 05 65 64 46 27  
CCPR : 05 65 80 20 80  
Messagerie : [cte.communes.pays.rignacois@wanadoo.fr](mailto:cte.communes.pays.rignacois@wanadoo.fr)

# Quels déchets peut-on déposer à la déchetterie lorsqu'ils sont bien triés?

## A déposer dans les bennes:



CARTONS

CARTONS : propres et pliés ou aplatis



TOUT VENANT

TOUT VENANT : sièges, matelas, meubles, verre plat, plaques de plâtre, bois agglomérés, gros plastiques



MÉTAUX

FERRAILLES: métaux ferreux et non ferreux



BÂCHES PLASTIQUES

BÂCHES PLASTIQUES: plastiques fins agricoles, plastiques non tissés.



BOIS

BOIS : Planches, palettes, bois naturel sans colle ni peinture



GROS ÉLECTROMÉNAGER



RÉFRIGÉRATEURS  
CONGÉLATEURS

D3E : Tout équipement de gros électroménager, réfrigérateur, congélateur, lave linge, lave vaisselle, cuisinière tout électrique



DÉCHETS VERTS



PELOUSE



TAILLES

DÉCHETS VERTS : Branches, arbustes plantes, résidus de taille, résidus de tonte



GRAVATS / INERTES

## A déposer sur la plateforme à gravats:

GRAVATS TOUS TYPES: moellons, béton, pierres, briques, céramique, sauf plaques de plâtre (les gravats doivent être parfaitement triés avant transport)

## A déposer dans les colonnes, grilles ou conteneurs:

TRI SELECTIF: Dans les colonnes et conteneurs prévus à cet effet dans les points d'apport volontaire et à la déchetterie



BOUTELLES PLASTIQUES



VERRES



PAPIERS



JOURNAUX / REVUES

D3E: Petit électroménager, aspirateur, sèche cheveux, minis fours, micro ondes, informatique et télécommunication, outils électriques électroportatifs, écrans de TV et d'ordinateurs



ÉCRANS



PETITS APPAREILS  
MÉNAGERS

D3E: ampoules fluo compactes, néons, piles tous modèles, accumulateurs, batteries au plomb



LAMPES



PILES BOUTONS



PILES  
ET ACCUMULATEURS



BATTERIES

DDM: peintures, solvants, produits chimiques divers, phytosanitaires, aérosol, produits comburants, cartouches d'encre



CARTOUCHES ENCRE



SOLVANTS  
DILUANTS



DÉCHETS DANGEREUX  
DES MÉNAGES

TEXTILES: rangés dans des sacs ou des cartons (s'adresser au gardien)



TEXTILES

HUILES: Huiles minérales, huiles végétales



HUILES DE VIDANGE



HUILES DE FRITURE

PNEUS: pneus sans jante, (service réservé aux particuliers)



PNEUMATIQUES

DASRI: réservé aux particuliers en automédication, celles-ci devront être déposée dans des boîtes à piquants



Bio risque



DECHETS REFUSES : Ordures ménagères, produits explosifs, déchets industriels et agricoles, déchets hospitaliers, cadavres d'animaux, éléments entiers de voitures